Le mouton noir

Bulletin trimestriel des Libres Penseurs des Alpes de Haute-Provence

Responsable de la publication : Marc POUYET
FDGLP-04, route de Montlaux 04230 Cruis
*@ : **librepensee@orange.fr***
*Site : **http://librepensee04.over-blog.com***

n° 1 : mars 2010/ventôse an CCXIX | **1€**

Samedi 23 avril 2011

la Fédération Départementale de la **Libre Pensée** des Alpes de Haute Provence **&** la Mairie de Vachères

vous invitent

10h00 au Foyer rural de Vachères
une conférence
de Michel BARBE
"La mainmise du Vatican sur l'enseignement de l'histoire"

Pourquoi, quand et comment le Vatican a-t-il pu faire main basse sur l'enseignement de l'histoire en France, terre de la séparation des églises et de l'état, fondement de la laïcité institutionnelle républicaine depuis la loi de 1905 dans notre pays.

ENTRE LIBRE ET GRATUITE

Un apéritif amical clôturera les débats…

Et pour ceux qui le souhaitent :
BANQUET RÉPUBLICAIN
Au restaurant "Le Gargantua" à Reillanne

[participation aux frais = 15 € - s'inscrire avant le 15 avril auprès du Président de la FDGLP-04]

BANQUET DU VENDREDI DIT SAINT

Cette tradition de manger gras remonte au fameux banquet de 1868 qui avait vu, pour la première fois, des libres penseurs et des esprits libres bafouant ouvertement l'obligation de faire maigre le vendredi dit saint.

Les religions monothéistes font œuvre permanente de tristesse et de mortification. Elles ne peuvent survivre sans compliquer à souhait non seulement la vie de leurs adeptes, mais aussi celles des autres êtres humains. Elles ont toutes en commun la formulation d'un grand nombre d'interdits tant sur le plan alimentaire que sur celui de la vie sexuelle.

En mangeant force viande et buvant force canon le vendredi dit saint, les libres penseurs entendent affirmer publiquement leur refus que les clergés s'immiscent dans la vie privée des citoyens. A travers cette activité festive, ils entendent faire une ode à la liberté humaine. Le militantisme n'est pas toujours gratifiant, mais la tenue de ces banquets antireligieux n'est pas l'action la plus désagréable, il s'en faut de beaucoup.

Edito…

« Plus laïque que moi, tu meurs ! »

Un certain « chanoine de Latran » multiplie les déclarations (au Puy en Velay début mars sur « l'héritage chrétien de la France ») et les actes (annonce d'un débat sur la « laïcité », après celui sur l'identité nationale et la burqa) pour « décomplexer » les nouveaux croisés et stigmatiser une partie de la population en propulsant – selon que vous soyez catholique ou musulman – une laïcité à géométrie variable.

Pendant ce temps, la Libre Pensée, la plus ancienne organisation laïque de ce pays, avec d'autres, poursuit sa construction et prépare le congrès en août 2011 à Oslo qui proclamera l'Internationale de la Libre Pensée, représentant des organisations laïques d'une trentaine de pays sur tous les continents.

Elle renoue ainsi avec son histoire : en 1904, le congrès international de Rome a précédé et fortifié la bataille pour la séparation des églises et de l'Etat commencée dès 1903 en France.

La loi promulguée le12 décembre 1905 sert toujours de référence aux peuples du monde entier. Pour exemple, le Népal, la Bolivie ont récemment séparé par la loi les églises et l'Etat. ***Suite page 2***

Sommaire

Mouton noir & 4 décembre aux Mées	*2*
"Tête de veau" - 22 janvier à Salignac	*3*
Nos pages d'histoire	*4*
Oslo 2011 & "Ce jour-là"	*5*
Lecture, adhésion…	*6*

Plus laïque que moi tu meurs ?
Non, la Libre Pensée se refuse à crier avec les « loups », dans une surenchère falsificatrice qui permet à certains de se refaire une virginité républicaine à bon compte.

Inlassablement, par ses conférences publiques, ses délégations aux représentants institutionnels, la Libre Pensée démontre que la laïcité est la seule option d'avenir du point de vue du fonctionnement républicain.

Les « valeurs judéo-chrétiennes » aujourd'hui, ce sont les valeurs du CAC 40 et de la bourse, reconnues et inscrites dans les institutions de l'UE. C'est diviser pour régner, c'est les guerres civiles, ethniques et religieuses.

La laïcité, c'est la liberté de conscience, la paix des peuples.
La laïcité n'est pas une opinion mais le droit d'en avoir une, c'est la liberté.
La république ne peut être que laïque sinon elle n'est pas !

Respect de la loi de 1905 !
Respect de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat !
Application de la circulaire Jean Zay de 1937 dans l'Ecole de la république contre tous les prosélytismes tant politiques que religieux !

Marc POUYET, président de la FDGLP04

« Le conte est bon »

LE MOUTON NOIR

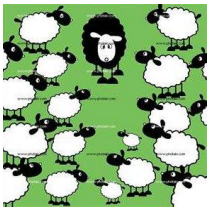

Au début de septembre, j'étais encore sur le flanc ouest du **C**heval **B**lanc, j'avais à garder quelques sept cents brebis et une vingtaine de moutons. **E**t parmi eux, comme c'est toujours ainsi dans un troupeau, le *mouton noir* !
Belliqueux ?... **N**on, plutôt pacifique même…
Hargneux ?... **M**ême pas, plutôt doux en somme…
Prétentieux alors ?... **O**h que non, je dirais : un peu effacé.
Alors ?... **A**lors quoi ?
Et ben, oui ! **D**ifférent, différent des autres ! **M**ais tolérant avec çà ; tolérant avec tout le monde. **S**eulement, quand venait la nuit et que les bêtes se tenaient bien serrées et en prière à cause des ombres, en quelque sorte agenouillées, lui, le mécréant, il rêvassait sans un regard de piété vers l'**É**toile du **B**erger !
Et puis, figure-toi qu'il a fait quelque chose d'impardonnable : il a profité du noir de la nuit pour s'accoupler avec… la brebis galeuse.

Jack MEURANT 14.02.2011

4 décembre 2010 – Les Mées

Malgré la neige, le 4 décembre 2010, a été l'occasion pour la FDGLP04 de réaliser, en mairie des Mées, une conférence conjointe de la **Libre Pensée** & de l'**Association 1851**, sur le thème de la défense de la république une, indivisible et laïque.

« Nous allons reprendre nos droits »
Frédéric Négrel, pour « 1851 » a brillamment restitué la naissance et la maturation de la conscience républicaine chez les paysans bas-alpins, dans le contexte de la Révolution de 1848 qui aboutit à la IIème république, et du coup d'Etat du 2 décembre 1851 de Louis Bonaparte qui la raya d'un trait de plume et organisa la répression féroce contre ceux qui voulaient « reprendre leurs droits ».
Sociétés secrètes, « chambrées », réunions après le travail au village, lectures en commun de journaux traduits en provençal, entretenaient cette flamme républicaine indissociable de la vie de ce « petit peuple » laborieux.

L'honneur de l'association « 1851 » est de continuer à faire la lumière sur cet événement tragique, mais plein d'espoirs, trop longtemps passé sous silence: la levée en masse des paysans républicains du Midi et dans quelques 37 départements, contre le coup d'Etat bonapartiste antirépublicain dont l'histoire n'avait retenu qu'une faible résistance parisienne, l'assassinat du député Baudin sur les barricades et l'exil forcé de Victor Hugo à Bruxelles.

« La république ne peut être que laïque »
C'est sur cet intitulé que **Jean-Marc Schiappa** pour la Libre Pensée est revenu sur les liens « consubstantiels » qui unissent république et laïcité.
Un retour salutaire sur la définition des termes a mis en lumière à l'aune de son histoire, les carences actuelles de la république.

suite page 3

Liberté - Egalité – Fraternité
La liberté ne peut être que pour tous, sinon il n'y a pas de liberté. La liberté est aussi celle de ceux qui pensent autrement (Rosa Luxemburg).
La liberté sans l'égalité, c'est la liberté pour certains et l'esclavage pour les autres.
La fraternité, terme provenant des gardes nationaux, ajouté à la demande de Robespierre pour compléter la devise républicaine, est la base des droits sociaux : Sécurité sociale, la solidarité etc. La république, c'est « la chose du peuple », elle appartient à tous. Toute ghettoïsation, communautarisation, discrimination sont exclues par définition.
Laos et démos : laos, c'est le peuple indifférencié, la foule. Démos, c'est le peuple organisé, qui vote etc.
La laïcité vient de ce terme **laos**. La laïcité appartient au laos, c'est à dire au peuple sans distinctions.
Laïc et laïque : trop souvent confondus sciemment ou par ignorance, ces deux termes n'ont pas le même sens.
Laïcs, vient du moyen âge et désigne ceux qui ne sont pas des clercs dans l'église.
Laïque dépasse cette distinction du moyen âge et d'ancien régime.
Contrairement à la vulgate la laïcité n'est pas une opinion individuelle. Un individu ne peut être qualifié de laïque. Seules la république, les institutions peuvent être qualifiées de laïques.

Illustrée par de nombreux exemples cette démonstration magistrale a suscité un débat passionné :
Une république peut-elle être non laïque ?
Laïque la 5e république ? (« coup d'Etat permanent ») Et la 3e, avec l'instauration du bicamérisme (sénat), le refus d'accorder le droite vote aux femmes en 1936, et la 4e ?
Langues régionales : un plus selon Jaurès, mais pour l'UE, une instrumentalisation pour démanteler la nation une et indivisible.
Un apéro offert par la FDGLP04 et un banquet a clos cette double conférence d'une haute tenue.

Salignac le 22 janvier 2011 : conférence et banquet « tête de veau »
« *Nous refusons que la société soit dominée par les dogmes religieux* », rappelait Henri HUILLE, membre de la Commission administrative nationale de la Libre pensée samedi matin à Salignac, à l'occasion d'une réunion publique organisée par la fédération départementale afin de débattre d'un grand événement qui se prépare : la création cet été à Oslo (capitale de la Norvège) d'une association internationale de la libre pensée…

Cliquez là

Pour lire la suite de l'article paru dans LA MARSEILLAISE le 25 janvier 2011…

http://www.lamarseillaise.fr/alpes/laborer-une-contre-offensive-des-lumi-res.html

DIEU et la SCIENCE.

"Pourquoi la religion est inutile pour expliquer l'Univers."
C'est la "une" de **La Recherche** de décembre 2010 : "INUTILE" affirme-t-elle, "pour expliquer l'Univers" ! Voilà qui sonne bien à l'oreille d'un libre penseur et même à celle de tous les penseurs libres du monde ! Le dossier comporte quatre parties qui forment un tout passionnant car il fait le point sur l'état des relations historiques et actuelles entre la science, les scientifiques, l'histoire et le concept "Dieu"…

Comment savoir s'est séparé de croire.
Deux thèmes ont particulièrement attiré mon attention. Le premier : "Comment savoir s'est séparé de croire" par Véronique Le Ru (Maître de conférences en philosophie à l'université de Reims. Elle a publié en octobre 2010 "La Science et Dieu" aux éditions Vuibert) Thème sous-titré : "Les créationnistes veulent imposer l'idée qu'une entité divine peut intervenir comme explication en science. Ce faisant, ils nient quatre siècles de la pensée moderne". Véronique Le Ru résume leur "stratégie" ainsi : "… pour détruire l'indépendance que la science a conquise vis-à-vis de toute fondation transcendantale en Dieu, ils récupèrent de la tradition philosophique ce qu'on pourrait appeler le Dieu des philosophes, qui avait pour fonction principale de fonder la science. Ils effacent ainsi trois siècles de philosophie critique pour faire resurgir l'argument du dessein que Voltaire a résumé dans cette formule : l'horloge prouve l'horloger. Du reste, leur intention est manifeste dans le nom qu'ils donnent à leur mouvement : "Intelligent Design, ou dessein intelligent". Cette idéologie démagogique et réactionnaire s'étend aux USA, en Inde, en Arabie Saoudite, en Belgique, partout. Elle vise à détruire les fondements mêmes de la science qui, depuis Galilée, sur la base des faits observés, tend à se séparer du poids de la croyance, ce que Descartes précisa dans ses "Principes de la philosophie" sous les termes du postulat d'objectivité. C'est ainsi qu'il déclara la guerre au finalisme et se mit lui-même en danger face à l'Inquisition "…mais, le (Dieu) considérant comme l'auteur de toutes choses, nous tâcherons seulement de trouver par la faculté de raisonner qu'il a mise en nous, comment celles que nous apercevons par l'entremise de nos sens ont pu être produites…" Véronique Le Ru conclue sa contribution à la défense de la science par un avertissement : "Ce mouvement doit être pris au sérieux, parce que l'on peut aujourd'hui entendre, en France, en classe de sciences de la vie (SVT) un élève dire à son enseignante : "Vous, Madame, vous croyez en Darwin parce que vous êtes athée." La confusion entre croire et savoir atteint ici son comble par ce retour aux pratiques irrationnelles, péremptoires mais idéologiquement très concertées de l'Inquisition et de sa méthode d'accusation/…/Cette condamnation et cette dévalorisation n'atteignent pas le seul Darwin mais la science tout entière et la société dans son ensemble : cette offensive créationniste est en réalité une guerre contre la science."

Suite page 6

SOCIÉTÉ
DE LA LIBRE-PENSÉE

DE MANOSQUE

STATUTS

1880

SOCIÉTÉ DE LA LIBRE-PENSÉE DE MANOSQUE

S T A T U T S

ARTICLE PREMIER. - Entre les Citoyens et les Citoyennes qui ont adhéré ou qui adhéreront aux présents Statuts il est formé, à Manosque, une Association de Libres-Penseurs.

ART. 2. - Cette Association est formée en vue de la défense et de la propagation des principes de la Libre-Pensée ; elle n'est ni politique ni philosophique, ne reconnaît aucun dogme et les combat tous.

ART. 3. - Tous Citoyens et Citoyennes qui voudront faire partie de la Société, soit comme membres actifs, soit autrement, devront, en entrant, prendre l'engagement de se conformer strictement aux présents Statuts.

Les admissions auront lieu sur la présentation de deux Sociétaires répondant de la parfaite honorabilité du candidat ; elles seront prononcée en Assemblée générale par la majorité des Membres présents.

ART. 4. - L'Association se charge de faire des funérailles décentes aux Citoyens et Citoyennes faisant partie de la Société, morts sans l'assistance d'aucun culte, et de rehausser ce dernier service par tous les moyens qui seront en son pouvoir.

ART. 5. - Il sera payé par chaque Sociétaire une cotisation annuelle qui est fixée à 2 fr. 50 pour les Citoyens et à 1 fr. 25 pour les Citoyennes.

Cette cotisation devra être versée d'avance entre les mains du Trésorier, soit par année, soit par semestre, au gré du Sociétaire.

ART. 6. - Tout adhérent à la Société de la Libre-Pensée s'engage formellement et irrévocablement à prohiber dans tous les actes de la vie, et notamment aux mariages, naissances ou décès, l'assistance d'un culte quelconque reconnu ou non par l'Etat.

Cette prohibition est étendue aux actes qui concernent les enfants du Sociétaire jusqu'à l'âge de dix-huit ans seulement, ainsi qu'à son conjoint, hors le cas où ce dernier aurait exprimé une volonté contraire par testament

ART. 7. - Une seule infraction à l'article précédent suffit pour que celui qui l'a commise soit exclu de la Société.

ART. 8. - Chaque Sociétaire sera pourvu d'un Livret individuel sur lequel seront transcrits les présents Statuts, et contenant en outre la mention des paiements effectués de sa cotisation annuelle.

ART. 9. - Tout membre de l'Association pourra, le jour de son mariage, après avoir rempli les formalités de la cérémonie civile, se présenter au siège de la Société pour y recevoir les félicitations de ses collègues.

ART. 10. - Lorsque les Sociétaires assisteront aux funérailles civiles d'un membre de la Société ou autre, ils seront tenus de se décorer d'une immortelle rouge qui leur sera fournie par la Société.

Au cimetière, lorsque le corps du défunt aura été descendu dans la fosse, mais avant qu'il ne soit recouvert, un membre de l'Association prononcera quelques paroles d'adieu, après quoi chaque Sociétaire déposera sur la tombe son immortelle.

ART. 11. - Les principes de la Libre-Pensée ayant pour but principal de relever le sentiment moral chez l'homme, afin de rétablir l'équilibre social, il est indispensable que les membres de l'Association professent les uns envers les autres des sentiments de respect et de sympathie; qu'ils bannissent de leur cœur tout sentiment de haine, d'envie ou de jalousie, et qu'ils se soumettent en tout à la discipline morale de la Société.

ART. -12. -- Hors le cas d'exclusion d'office prévu par l'article 7 du présent Règlement, la radiation d'un membre ne pourra être prononcée que par les deux tiers au moins des membres qui composent la Société.

ART. 13 - La Société se réunira en Assemblée générale et sans convocation les premiers mardis de chaque mois, à huit heures du soir, pour délibérer sur les mesures à prendre dans l'intérêt de la Société.

ART. 14. - Il sera nommé chaque année, le premier mardi de janvier, par la dite Assemblée, une Commission administrative de cinq membres, dont un Président, un Secrétaire et un Trésorier.

ART. 15. - Cette Commission aura pour attributions essentielles de gérer le fonds social, de régler les inhumations et s'opposer à toute ingérence étrangère en faisant respecter les volontés du mort, de représenter et d'agir an nom de la Société dans toutes les affaires civiles et contentieuses qui pourraient se présenter et dans les rapports qu'elle pourrait avoir avec les autorités administratives.

ART. 16. - Le siège social de la Libre-Pensée de Manosque est fixé boulevard des Lices, n° 7.

Fait à Manosque, le 23 avril 1880.

Les Membres fondateurs :

Amoureux Joseph - Amoureux Charles - Amoureux Barthélemy - Aubergier - Aubert - Bernard - Brun - Bonnaud - Boyer - Bicaïs - Battentier - Clément - Dalmas - Espitalier - Escuyer - Fabre - Gaubert Louis - Gaubert Jean - Gaubert Lazare - Gaubert Charles - Lazare - Lacroix - Laugier Pierre - Laugier Félix - Moisson - Maurin- Olivary- Patin - Pontet - Reynaud - Vial.

Vu et approuvé.

Digne, le 25 mai 1880.

Le Préfet des Basses-Alpes,

Signé : Henri JULIA

Pour Copie conforme :

Le Secrétaire de la Société,

LACROIX.

LE 17 FÉVRIER 1600

Exécution de Giordano Bruno

En Italie, exécution de Giordano Bruno, qui passa les dernières années de sa vie dans les cachots de l'Inquisition romaine. Soumis à d'interminables interrogatoires et à la torture, il fut condamné à mort le 8 février 1600, en tant qu'« hérétique impénitent, opiniâtre et obstiné ». Le 17 février 1600, alors qu'on lui avait arraché la langue pour les « affreuses paroles qu'il avait proférées », il fut conduit au Campo dei Fiori et y fut brûlé vif.

LE 18 MARS 1871

Le 18 mars la ville se soulève contre le gouvernement dirigé par **Adolphe Thiers** qui décide de quitter la capitale pour s'établir à Versailles. Le Comité central de la garde nationale parisienne organise alors des élections pour la formation d'une **Commune** qui **s'installe le 28 mars dans l'Hôtel de Ville pavoisé de drapeaux rouges.** Parmi les mesures adoptées, la Commune proclamera la séparation de l'Église et de l'État, l'instruction gratuite, laïque et obligatoire pour les garçons et les filles...

Oslo 2011

Congrès de constitution de l'Association Internationale de la Libre Pensée

Mercredi 10 Août 2011 à Oslo (Norvège)

Centre des congrès

L'indispensable lutte pour la séparation des religions et des Etats, si elle est toujours nationale dans sa forme, revêt indéniablement un caractère international par les principes politiques et philosophies qu'elle pose.

La lutte pour le triomphe de l'absolue liberté de conscience ne peut être menée quand dans la revendication institutionnelle de la séparation pleine et entière de la sphère publique et des religions. Ce mouvement philosophique a pris sa source dans les Lumières qui ont éclairé le monde.

En plus de deux siècles, la Séparation est partie des Etats-Unis d'Amérique du Nord pour se propager au Mexique, en France, en ex-URSS, en Turquie et dans bien d'autres pays comme en Espagne en 1931. Loin de s'affaiblir, malgré bien des vicissitudes, ce mouvement historique d'émancipation des consciences et des peuples ne fait que se poursuivre. Récemment, ce fut au tour du Népal et de la Bolivie d'accomplir ce geste libérateur.

Adhésion, lectures…

✂.....

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... **Ville :** .....

☎ : ..... **Portable :** .....

e-mail : .....

demande à adhérer à la LP-04

COTISATIONS 2011 : 70 €

Constitué de 46,50 € de part nationale, 12 € de part départementale, 11,50 € incluant l'abonnement à La Raison et au bulletin trimestriel du 04 : "*Le mouton noir*".

En cas de difficultés financières ou de ressources très réduites, contacter la Fédération :
Cotisation « revenus faibles » : 26 € incluant l'abonnement à *La Raison* et au bulletin trimestriel du 04 : "*Le mouton noir*".

à l'ordre de : " FDG Libres Penseurs 04 "

.....

La Libre Pensée est une association d'éducation populaire et d'action sociale.

Elle considère tous les mysticismes et toutes les religions comme les plus grands obstacles à l'émancipation de la pensée car ils divisent les hommes et les détournent de leurs buts terrestres en développant dans leur esprit la superstition, la peur de l'au-delà et la résignation. Dégénérant facilement en cléricalisme, fanatisme, impérialisme et mercantilisme, les religions aident les puissances de réaction à maintenir l'humanité dans l'ignorance et la servitude. Leur prétendue adaptation aux idées de progrès n'est qu'une nouvelle tentative pour rétablir leur domination passée.

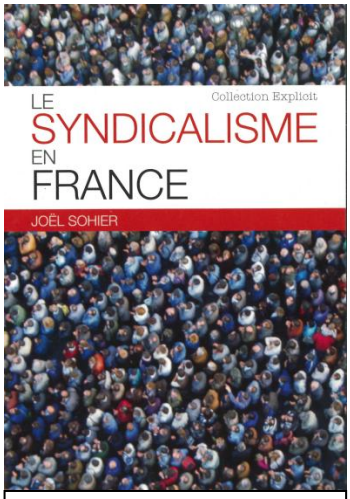

Le Syndicalisme en France.

Un livre de Joël SOHIER paru récemment chez VUIBERT, éditeur spécialisé dans les publications universitaires, dans la collection Explicit.

L'auteur est maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Reims Champagne-Ardenne où il enseigne notamment en master Droit et Science politique.

Il met en lumière que l'existence des diverses organisations syndicales n'est pas fortuite, chacune ayant une origine et des bases idéologiques qui pèsent fortement dans ses plus récentes prises de positions.
Il a aussi sa place dans la bibliothèque du Libre Penseur qui y trouvera un rappel de certains éléments essentiels de la Doctrine Sociale de l'Église telle qu'elle est à l'œuvre dans le mouvement syndical.

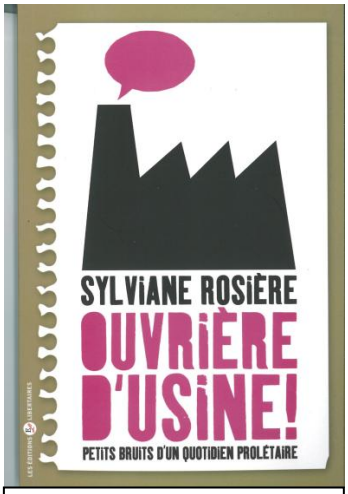

Un livre qui « cause de la vraie vie ».

Les Éditions libertaires publient «Ouvrière d'usine - petits bruits d'un quotidien prolétaire» dont l'auteur est Sylviane Rosière. Elle y décrit le quotidien de sa vie, dont le plus clair (le plus sombre) de son temps se déroule dans une usine sinistre et vétuste.

Comme le rappellent les éditeurs, la société française est majoritairement ouvrière, prolétaire, même si la vie quotidienne de cette majorité est passée sous silence par ce qu'il est convenu d'appeler les médias.

L'auteur parle de la dureté physique du travail dans une usine de décolletage, des élans et des désespoirs des collègues de travail, des chefs, des intérimaires, des amies …

Suite de la page 3

Le mur de l'origine

Le thème 3, abordé dans ce dossier de "La Recherche" et que je choisis de présenter : "Le mur de l'origine" est ainsi sous-titré : "La cosmologie raconte l'histoire de l'Univers depuis 13,7 milliards d'années. Mais la théorie physique actuelle ne décrit pas d'éventuel instant initial : elle permet juste de savoir qu'une période très dense et très chaude a existé à un moment donné". Son auteur, Etienne Klein, est directeur du laboratoire de recherche sur les sciences de la matière du CEA. Il a publié en octobre 2010 "Discours sur l'origine de l'Univers" aux éditions Flammarion. "Chacun d'entre nous a entendu parler du Big Bang, et aussi de l'instant zéro supposé coïncider avec l'explosion originelle qui aurait créé tout ce qui existe. Mais qu'y avait-il avant cet instant initial ? La question ne cesse d'être posée, suscitant différents types de discours (religieux, mythologique, métaphysique, scientifique) que certains tentent même de faire tenir ensemble./…/À l'évidence, un certain brouillard conceptuel plane sur l'aurore du monde." L'auteur s'interroge sur le Big Bang, sur l'instant zéro, sur le fait que "les équations de la relativité générale (énoncées par Einstein) ne sont plus valables avant le "mur de Planck", quand l'Univers se concentrait dans un rayons de 10 puissance moins 35 mètres" et il résume la question ainsi : "Toutes les pistes théoriques explorées pour aller au-delà font disparaître l'idée d'instant initial. Ainsi, la référence à Dieu comme "allumette" cosmique n'a plus lieu d'être."
Sa conclusion peut laisser errer l'imagination autant créatrice que poétique de chacun : "Soit l'Univers n'a pas eu d'origine : dans ce cas, il y a toujours de l'être ; jamais du néant ; dès lors, à l'évidence, la question de l'origine de l'Univers ne se pose plus, mais elle se trouve remplacée par une autre question, la plus impénétrable de toutes, celle de l'être : pourquoi l'être plutôt que rien ?"

Passionnant. De toute évidence à offrir pour une lecture saine et fructueuse

Michel BARBE